

Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 20 juin 2022 à 19h30.

#### ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. QUESTIONS DU PUBLIC
  - question d'ordre général;
  - durée maximale : 20 minutes;
  - chaque intervenant doit s'identifier;
  - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.
- 4. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS
- 4.1 Ouverture de soumission Achat d'une remorque de type Flatbed
- 4.2 ouverture de soumission Services professionnels Surveillance des travaux Lien routier entre le parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach
- 4.3 ouverture de soumission Services professionnels Contrôle qualitatif des matériaux Lien routier entre la parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach
- 4.4 ouverture de soumission Contrôle qualitatif des matériaux Revitalisation de la capitale québécoise des pêches maritimes à Rivière-au-Renard
- 4.5 ouverture de soumission Services professionnels pour la prise de vue aérienne des travaux du lien routier entre le parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach
- 5. SERVICES MUNICIPAUX
- 5.1 Protection contre les incendies
- 5.2 Urbanisme, aménagement et environnement



Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 20 juin 2022 à 19h30.

## 5.3 Loisirs et culture

- 5.3.1 adhésion 2021-2022 à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLS-GÎM)
- 5.3.2 aide financière Célébrations du Canada à Gaspé Feux d'artifices
- 5.3.3 entente entre les parties pour le parc communautaire dans le quartier des HLM à Sandy Beach
- 5.3.4 modifications à la résolution 22-03-023 Entretien ménager Bâtiment de services Parcs Canada Secteur de Cap-des-Rosiers Saison estivale 2022
- 5.3.5 aide financière Conseil des loisirs de L'Anse-à-Valleau projets de serrures intelligentes et caméras

## 5.4 Travaux publics

## 5.5 Services administratifs et aéroport

- 5.5.1 autorisation de signature Entente de contribution non remboursable M-30 Fonds canadien de revitalisation des communautés
- 5.5.2 rapport du maire aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2021 de la ville de Gaspé
- 5.5.3 nomination des administrateurs Office municipal d'habitation de Gaspé
- 5.5.4 comptes du mois;

# 5.6 Services juridiques et Greffe

- 5.6.1 adoption d'un second projet de résolution Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) PPCMOI 1444-21-002 9417-7524 Québec Inc. Lot 3 147 076, cadastre du Québec, rue Wakeham
- 5.6.2 autorisation d'activités St-Jean Baptiste à l'Anse-au-Griffon
- 5.6.3 paiement de facture Assurances responsabilité pour les parcs de rouli-roulant, pistes de BMX et aménagement semblables 2019-2024 Pour 2022
- 5.6.4 avis de motion et dépôt du projet de règlement sur la citation de la grange du Manoir Le Boutillier à titre d'immeuble patrimonial





Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 20 juin 2022 à 19h30. avis de motion et dépôt du projet de règlement sur la citation de l'Église Saint-5.6.5 Alban de Cap-des-Rosiers à titre d'immeuble patrimonial 5.6.6 rétrocession du lot 4 054 753, cadastre du Québec et servitude - projet d'agrandissement du port de Sandy-Beach à Gaspé 567 acceptation offre de service – Évaluateur – Expropriation lien routier - Lot 4 054 221. cadastre du Québec 5.6.8 autorisation d'activités - Célébration de la fête du Canada à Gaspé 5.6.9 paiement de facture - Assurances responsabilité d'exploitant d'aéroports - AON 5.6.10 acceptation d'un projet d'amendement au règlement 1156-11 et date de l'assemblée de consultation (premier projet 1156-11-56) 5.7 Direction générale 5.7.1 autorisation de signature – Convention relative à l'octroi d'une aide financière – MRC de la Côte-de-Gaspé 5.7.2 autorisation de signature - Protocole d'entente FAIR - MRC de la Côte-de-Gaspé Volet 4 5.7.3 paiement de factures – Participation au pavillon Ovation municipale de l'UMQ 5.7.4 Direction générale 5.8 Ressources humaines 5.8.1 demande de congé sans solde d'une personne salariée 5.8.2 abrogation de la résolution 22-06-038 - Embauche d'une personne au poste saisonnier de chauffeur de camion, de l'écureur d'égout et du camion de vidange de fosses septiques et journalier 5.8.3 embauche d'un journalier étudiant additionnel - Été 2022 5.8.4 attribution à l'interne du poste annuel de charpentier-menuisier 5.8.5 attribution à l'interne de deux postes saisonniers de journalier 5.8.6 modification de la politique relativement à la pandémie de grippe, de COVID-19



Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 20 juin 2022 à 19h30.

et ses variant

- 5.8.7 embauche d'une personne salariée au poste annuel de préposé d'arénajournalier et journalier
- 5.8.8 embauche de personnes salariées temporaires aux postes de journaliers

### 5.9 Projets majeurs

- 5.9.1 avenant #1 honoraires supplémentaires pour les services professionnels pour la conception d'un lien routier entre le parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach
- 5.9.2 avis géotechnique sur l'analyse des puits Lien routier entre le parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach

# 6. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

### 7. AVIS DE MOTION

- 7.1 avis de motion et dépôt du projet de règlement sur la citation de l'église Saint-Alban de Cap-des-Rosiers à titre d'immeuble patrimonial
- 7.2 avis de motion et dépôt du projet de règlement sur la citation de la grange du Manoir Le Boutillier à titre d'immeuble patrimonial

### 8. RAPPORT DES COMITÉS

8.1 comité consultatif d'urbanisme;

### 9. AFFAIRES NOUVELLES

#### 10. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;



25, rue de l'Hôtel-de-Ville, Gaspé(Québec) G4X 2A5

Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 20 juin 2022 à 19h30.

- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

# 11. FERMETURE DE LA SÉANCE

Isabelle Ulyna

Isabelle Vézina, Greffière